



Club Populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles

Consultation publique

PROJET DE REDÉVELOPPEMENT DU SITE DES ANCIENS ATELIERS DU CN

Mémoire déposé par le
Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles
dans le cadre des consultations publique sur
le projet de développement du site des anciens ateliers du CN,
organisée par l'office de consultation publique de Montréal

1^{er} octobre 2009



PRÉSENTATION SOMMAIRE DU CLUB POPULAIRE DE CONSOMMATEURS.

Mandat :

Le Club populaire des consommateurs est un organisme démocratique qui est contrôlé par ses membres depuis près de 40 ans et qui répond à des besoins d'amélioration des conditions sociales, économiques et de santé de la population du quartier, par l'éducation populaire, la défense des droits et l'action politique principalement par le biais du droit à l'alimentation.

Objectifs :

- ▶ Améliorer l'accès physique à des aliments variés et de qualité dans le quartier (exemple : les jardins collectifs). Voir à l'augmentation du pouvoir d'achat, par des formules d'achats collectifs (exemple : Bonne Boîte Bonne Bouffe, fruits et légumes).
- ▶ Travailler à des stratégies de lutte à la pauvreté développées en concertation avec le milieu (auparavant, le Club était membre de l'Action Concertée en Sécurité Alimentaire et est actuellement membre du Comité de concertation en sécurité alimentaire).
- ▶ Faire connaître le concept de sécurité alimentaire comme condition pour une meilleure qualité de vie et une meilleure santé en développant des alliances tant au niveau local, régional que provincial.
- ▶ Favoriser le pouvoir individuel et collectif des citoyens sur leur vie et leur environnement, renforcer le tissu social (fonctionnement démocratique, prise en charge d'activités par les membres), maintenir l'implication du Club au sein de la Table de quartier sur les enjeux de développement et d'aménagement du quartier.
- ▶ Faire de l'éducation populaire : liens entre l'alimentation et la santé, les choix d'aliments, la lecture et la compréhension des étiquettes, la cuisine de plats économiques, le développement durable, le quartier et son avenir...
- ▶ Sensibiliser les membres aux réalités socio-économiques qui les entourent.
- ▶ Promouvoir des valeurs de dignité, de solidarité et d'entraide.



Activités offertes par le Club :

- ▶ Cuisines collectives : depuis 1989, le Club organise des cuisines collectives, soutenues par une animatrice. Un petit groupe de personnes (hommes, femmes de tous âges, personnes handicapées, analphabètes...) décident de mettre en commun temps, argent et compétences pour confectionner des plats sains, économiques et appétissants. Les cuisines favorisent l'autonomie, le respect, la dignité et la fierté; elles sont une alternative au dépannage alimentaire.
- ▶ Groupes d'achats collectifs : un des pionniers dans le domaine, le Club a débuté en 1996 les achats collectifs. Ce projet permet à de nombreuses familles d'avoir accès, tout au long de l'année, à des fruits et à des légumes frais, diversifiés et à des prix très compétitifs. Cela permet particulièrement aux personnes à faibles revenus, d'en acheter.
- ▶ Jardins collectifs : grâce au soutien des organismes du milieu, le Club a repris deux jardins collectifs en mars 2009 : la « Dent Verte » et le « Concombre masqué » . Ce projet vise à permettre à des citoyens d'avoir accès à des fruits et des légumes biologiques, à frais presque inexistantes, qu'ils auront eux-mêmes fait pousser.
- ▶ Ateliers thématiques de réflexion, d'analyse et de mobilisation en lien avec l'alimentation, les jardins collectifs, les groupes d'achats, le quartier...
- ▶ Soirées d'information et de réflexion sur différents aspects en sécurité alimentaire.
- ▶ Organisation de fêtes, d'activités spéciales, de sorties...
- ▶ Sensibilisation et défense des droits en lien avec l'alimentation.
- ▶ Concertation et mobilisation avec le milieu et les divers regroupement locaux, régionaux et provinciaux.
- ▶ Prêt de ressources, de locaux et de matériel à des organismes communautaires, des écoles...
- ▶ Accueil et référence.

Le Club populaire des consommateurs intervient dans le contexte suivant :

Les membres du Club populaire et leur entourage ont un accès restreint à des aliments santé, de qualité et économiques. Selon une étude de la direction de la santé publique (2007) sur la disparité dans l'accès à des aliments santé, il est noté que le quartier Pointe-Saint-Charles a un indice proche de celui que l'étude qualifie de *désert alimentaire*.

À ces données s'ajoutent celle de la Fondation du cœur qui, dans son récent bulletin de santé, stipule qu'un sondage national démontre que près de la moitié des répondants signalent se passer de fruits, de légumes frais, de produits laitiers, de produits de grains entiers, de viande maigre ou de poisson en raison de leur prix trop élevé. Cette étude corrobore notre analyse.

Quelques chiffres qui appuient la nécessité d'offrir dans le quartier un accès à des aliments santé accessibles, variés et économiques :

- ▶ près de 50% des citoyens de la Pointe vivent sous le seuil de faibles revenus (pour 29% à Montréal) et 50% des familles sont mono-parentales. Plus de 43% des citoyens ne possèdent pas un diplôme d'études secondaires;
- ▶ l'espérance de vie est de 5 ans moins élevée qu'à Montréal;
- ▶ le nombre de personnes âgées est en augmentation;
- ▶ source : portrait de la population du Centre de Santé et de Services sociaux, Verdun, Côte Saint-Paul, Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles, novembre 2004.

Et enfin soulignons que :

- ▶ les marchés d'alimentation sont peu nombreux et peu accessibles. Les dépanneurs, en contre partie, sont plus nombreux, mais beaucoup plus dispendieux et ils n'offrent pas ou presque pas d'aliments frais et santé.
- ▶ Le transport en commun dans le quartier est déficient, ce qui augmente considérablement les difficultés d'avoir accès à des aliments frais et économiques.
- ▶ L'expertise du Club populaire de Pointe-Saint-Charles dans le domaine de la sécurité alimentaire est établie depuis longtemps et son analyse est reconnue. Il est un pionnier dans la mise sur pied des cuisines collectives, dans l'étude des spéciaux en début de mois (chèque d'aide sociale = peu de vraies aubaines) et dans la réalisation du premier jardin communautaire dans le quartier.



Recommandations du Club populaire des consommateurs :

- Pour être accepté, tout projet ou proposition devrait, tel que stipulé par la Table de concertation Action Gardien :
 - ▶ contribuer au maintien de la population dans le quartier;
 - ▶ répondre aux besoins de la population existante et améliorer ses conditions de vie;
 - ▶ développer le site en continuité avec le quartier existant et ceci dans une vision d'ensemble et non à la pièce.

Plus particulièrement, le Club Populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles recommande de :

- favoriser un haut taux de construction de logements sociaux subventionnés afin de permettre aux personnes ayant de bas revenus d'avoir les moyens de s'alimenter le plus sainement possible;
- favoriser l'établissement de commerces accessibles (géographiquement et financièrement), plus particulièrement en alimentation et ceci en tenant compte des artères commerciales existantes;
- augmenter et bonifier le service de transport en commun et les pistes cyclables afin de favoriser l'accès aux services alimentaires;
- réserver des espaces pour l'implantation de parcs, de jardins collectifs et de jardins communautaires;
- inciter et soutenir les démarches favorisant l'agriculture urbaine, par exemple la construction d'une serre et son entretien, par le Club populaire des consommateurs;
- promouvoir les jardins collectifs sur les toits.

Nous voulons aussi, en déposant notre mémoire, appuyer ceux déposés par les organismes communautaires membres de la Table Action Gardien et plus spécifiquement les mémoires dont nous sommes partie prenante, soit ceux de la Table Action Gardien ainsi que celui déposé par le *Comité 7 à nous*.